

nous citerons : *Adam et Eve* (1514); *Jésus et les douze apôtres* (1514); une *Descente de croix*, *saint Jérôme dans le désert*, le *Martyre de saint Sébastien* (1514); les *Parques* (1513); *Bacchus ivre*, une *Réunion de sorcières* (1510), pièce d'un fantastique étourdissant, etc. Ces gravures sont signées pour la plupart d'un monogramme formé d'un H et d'un B réunis, avec un G au milieu de l'H.

BALDUS ou **BALDESCHI**, jurisconsulte italien, né à Pérouse en 1327, mort en 1400. Il enseigna le droit pendant un demi-siècle à Pérouse, à Pise, à Bologne, à Florence et à Padoue. C'était un des plus éminents légistes de son temps. Il avait écrit des *Commentaires sur le Digeste*, sur le *Liber feudorum*, et divers autres ouvrages qui jouirent d'une grande autorité dans les écoles d'Italie.

BALDUS (Edouard-Denis), peintre et photographe contemporain, né à Paris en 1820. Il figura à diverses expositions annuelles par des portraits et des sujets religieux; se livra ensuite entièrement à la photographie, et contribua aux progrès de cet art en élargissant, le premier, le papier des épreuves. Il s'est consacré surtout à la reproduction des vues et des monuments. Il a commencé en 1854, pour le ministère d'Etat, une vaste collection. Ses épreuves les plus remarquables ont figuré à l'exposition universelle de 1856, où il a obtenu une médaille de 1^{re} classe.

BALDWIN, nom donné à deux comtés des Etats-Unis d'Amérique du Nord; l'un est situé dans l'Etat de Géorgie, et l'autre dans l'Etat de l'Alabama.

BALDWIN (Guillaume), moraliste anglais, mort vers 1564. Il était instituteur, et il a publié un nombre assez considérable d'ouvrages destinés à l'éducation. Nous ne citerons que les suivants : *Philosophie morale ou les Vies et les dits des philosophes*, des empereurs et des rois, souvent réimprimé; *Préceptes et conseils des philosophes*; *l'Usage des âges*; *Exemples et proverbes*; *Comédies*, etc.

BALDWINVILLE, ville des Etats-Unis d'Amérique, Etat de New-York, sur le chemin de fer de Syracuse à Osvedo, non loin du lac Ontario, sur la rivière de Seneca; 12,000 hab. **BALDWINVILLE**, nom de deux autres localités des Etats-Unis, situées l'une dans l'Etat du Mississippi, l'autre dans l'Etat de Massachusetts.

BALE s. f. (ba-le). Bot. Enveloppe de la fleur des graminées. V. **BALLE**.

BALE ou **BALEUS** (Jean), théologien et historien anglais, né en 1495, mort en 1563. Il embrassa le protestantisme, fut nommé, en 1552, évêque d'Ossory, en Irlande, et voulut être consacré par le nouveau cérémonial de l'Eglise. Persecuté pendant la réaction catholique du règne de Marie, il se réfugia à Bâle, revint sous Elisabeth, mais se contenta alors d'un simple canonicat. Il a beaucoup écrit, en anglais et en latin, en prose et en vers. Nous citerons seulement : *Illustrum Majoris Britanniae scriptorum summum in quodam centuriarum divinum* (Bâle, 1559); c'est un recueil estimé, malgré l'esprit de parti dont il est empreint. Outre des poésies d'un genre assez bizarre, il avait aussi composé des comédies sur des sujets tirés de l'Ecriture sainte, tels que la prédication de saint Jean, l'enfance, la tentation, la passion et la résurrection de Jésus-Christ. Ces espèces de mystères, qui paraissent très-burlesques aujourd'hui, étaient alors fort gravement représentés. Ils figurent parmi les plus anciens essais dramatiques de l'Angleterre.

BÂLE (canton de), ancien Etat de la confédération suisse, borné au N. par la France, le duché de Bade et le canton d'Argovie, à l'E. par ce canton et celui de Soleure, au S. par le canton de Soleure, à l'O. par ce canton, celui de Berne et la France; superficie 470 kil. carrés, capitale Bâle. Ce canton occupait le onzième rang dans l'ordre de la chancellerie fédérale. Par suite des événements de 1832 et 1833, il a été divisé en deux cantons : *Bâle-Ville* et *Bâle-Campagne*, qui, dans la diète, ont chacun une demi-voix. **BÂLE-VILLE** (canton de), en allemand Basel-Stadt, Etat de la confédération suisse, capitale Bâle; il ne comprend que la ville de Bâle et sa banlieue avec les trois communes de la rive droite du Rhin : *Riehen*, *Bettingen* et *Klein-Hüningen*; 29,698 h. Un conseil de cent dix-neuf membres élus pour six ans, appelé *Grosse-Rath* ou grand conseil, gouverne le canton; il élut deux présidents portant le titre de *bourgmestres*, qui sont alternativement en charge chacun pendant une année. Le grand conseil exerce le pouvoir législatif et nomme les députés à la diète fédérale. Le pouvoir exécutif est le petit conseil, *Kleine-Rath*, composé de deux bourgmestres et de treize membres élus par le grand conseil et dans son sein. La religion protestante est la religion d'Etat, mais les autres cultes sont libres; la liberté de la presse et celle du droit de pétition sont garanties. On y parle la langue allemande. **BÂLE-CAMPAGNE** (canton de), en allemand Basel-Land, Etat de la confédération suisse, capitale Liestal. Il comprend tout le territoire de l'ancien canton de Bâle, moins le canton actuel de Bâle-Ville; 47,885 hab., en grande majorité protestants. Le pouvoir législatif est exercé par la représentation nationale, appelée *Land-Rath* ou conseil national, composé de soixante-quatre membres ou plus, suivant le chiffre de la population, élus pour six ans.

Le pouvoir exécutif est le conseil de régence, *Regierungs-Rath*, composé de cinq membres, élus pour quatre ans par le *Land-Rath* parmi tous les citoyens. Il n'y a point de religion d'Etat; la liberté des cultes et celle de la presse sont garanties. On y parle la langue allemande.

BÂLE, ville du N.-O. de la Suisse, ch.-l. de l'ancien canton de Bâle et du nouveau canton de Bâle-Ville, près du confluent du Rhin et de la Birse, un peu au-dessus du coude que fait le Rhin en sortant de la Suisse, sur les deux rives de ce fleuve qui sépare le petit Bâle à l'E., du grand Bâle à l'O.; à 75 kil. N. de Berne, à 30 kil. S.-E. de Mulhouse; point de jonction des quatre chemins de fer de Strasbourg, de Fribourg, de Zurich et de Berne; 27,313 hab. dont 21,873 protestants, 5,333 catholiques et 107 israélites. Au point de vue du commerce et de l'industrie, Bâle occupe une des premières places parmi les villes suisses; l'activité persistante de ses habitants, son heureuse situation sur les limites de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, ses immenses capitaux expliquent et facilitent sa prospérité toujours croissante. Fabrique de rubans et d'étoffes de soie très-renommées, tabacs, tanneries, papeteries, orfèvrerie, cuirs. A l'époque de la conquête romaine, Bâle faisait partie de la *Rauracia*, dont la capitale *Raurica* prit le nom de *Augusta Rauracorum*; Valentinien I^{er} fit construire *Bastila* (aujourd'hui Bâle), qui devint florissante après la destruction de *Raurica*. Elle fit partie du royaume de Bourgogne, passa sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne, et en 1501 se joignit à la confédération helvétique. Le fameux concile de Bâle s'y tint de 1431 à 1443; deux traités, qui rompirent la coalition européenne formée contre la France, y furent signés en 1795, l'un entre la France et la Prusse, l'autre entre la France et l'Espagne; enfin, de 1806 à 1812, elle a été le siège des assemblées fédérales. Patrie des Bernoulli, d'Euler, des Holbein, etc.

Bâle possède plusieurs monuments et des établissements publics qui méritent d'être décrits.

La *cathédrale* (münster) s'élève sur la rive gauche du Rhin, au-dessus du pont qui relie le grand Bâle au petit Bâle. Elle fut commencée, en 1010, par l'empereur Henri II, dans le style byzantin, consacrée en 1019, détruite en partie par un tremblement de terre en 1356, reconstruite dans le style gothique et achevée en 1460. Elle est bâtie en pierre rougeâtre provenant des carrières de Riehen. Il ne reste de l'église byzantine que la crypte placée au-dessous du chœur, et la porte latérale Nord, que l'on appelle la *porte de Saint-Gall*, et qui, suivant la conjecture de M. Schaub, fut peut-être primitivement l'entrée principale. Cette porte est décorée des statues du Christ et de saint Pierre et des figures des vierges sages et des vierges folles. Le frontispice, où se trouve actuellement le grand portail, est richement orné dans le goût du xiv^e siècle; on remarque la statue équestre de saint Georges avec le dragon et celle de saint Martin, une statue de la Vierge et celle d'un personnage couronné que l'on croit être Henri II, le fondateur de l'église. Deux hautes flèches couronnent ce frontispice; l'une s'appelle la tour de Saint-Georges, l'autre la tour de Saint-Martin; la première, qui a 68 mètres de haut, date de la réédification de l'église (seconde moitié du xiv^e siècle); la seconde, haute de 66 mètres, n'a été terminée que vers la fin du xve siècle. La cathédrale de Bâle a subi, à l'intérieur, plusieurs modifications importantes, depuis qu'elle a été appropriée au culte réformé, notamment au xvi^e et au xviii^e siècle. Elle a été, il y a quelques années encore, l'objet de restaurations assez considérables. On a supprimé, à cette époque, le jubé qui séparait le chœur de la nef. Celle-ci est bordée de nombreuses chapelles qui ont perdu depuis longtemps les autels et les tableaux dont elles étaient ornées. Les seuls objets dignes d'attention que renferme encore l'église sont : le tombeau de l'impératrice Anne, femme de Rodolphe de Habsbourg (1281); celui d'Erasme (1536), en marbre rouge; une chaire à prêcher, d'un seul bloc de pierre, enrichie de sculptures gothiques fort délicates (1486); les fonts baptismaux, ouvrage de la même époque; les quatre-vingt-seize stalles du chœur, ornées de figures fantastiques fouillées dans le bois avec beaucoup d'habileté. Un caveau appartenant à l'église contenait autrefois le *trésor*, qui, après être resté, depuis 1529, un objet de litige entre la ville et le chapitre de la cathédrale, a été partagé, en 1834, entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Entre autres ornements précieux dont se composait ce trésor, on remarquait le magnifique *retable d'or* donné par Henri II, que possède aujourd'hui le musée de Cluny. Du chœur, on descend par un escalier dans la fameuse *Salle du concile*.

La *salle du concile* est une petite chambre basse, percée de quatre fenêtres gothiques. On assure qu'aucun changement n'y a été fait depuis 1431. Elle est entourée d'un banc de bois scellé dans le mur et recouvert d'un grossier coussin. Deux clepsydres sont accrochées à la muraille, à côté d'une copie de la *Danse macabre*.

Les *cloîtres*, spacieux corridors (*kreuzgange*) servant de communication entre l'église et le palais épiscopal, ont été construits en 1362, 1400 et 1487: ils renferment les tou-

beaux d'un grand nombre de personnages distingués de Bâle, ceux entre autres des trois réformateurs : *Écolampade*, *Grynæus* et *Meyer*. Ces sépultures sont indiquées pour la plupart par de simples inscriptions. Les cloîtres, constamment ouverts au public, communiquent avec une terrasse plantée de marronniers, nommée *Die Pfalz*, qui s'étend derrière la cathédrale et domine le cours du Rhin d'une hauteur de 20 mètres. On jouit sur cette terrasse d'une vue superbe.

Parmi les autres églises de Bâle, nous citerons : celle de Saint-Martin, où *Écolampade* officia pour la première fois en allemand; celle de Saint-Pierre, où sont enterrés plusieurs Bâlois célèbres, le *Zerkinden*, *Seevogel*, *Offenburg*, *Bernoulli*, *Zwinger*, *Froben*; celle de Saint-Théodore, remarquable par la belle voûte de sa nef; celle des *Prédicateurs* (*predigerkirche*), qui dépendait autrefois d'un couvent de dominicains, dans le cimetière duquel on voyait la fameuse *Danse des morts* (v. DANSE) attribuée à Holbein; celle de Saint-Léonard, bâtie peu avant la réforme, etc.

L'*Hôtel de ville* (*rathhaus*) a été construit de 1508 à 1527, dans le style de transition dont l'école bourguignonne a fourni les plus beaux modèles. La façade est ornée d'une inscription en bronze rappelant la grande inondation de 1529. Dans la cour est la statue de Munatius Plancus, que quelques auteurs regardent comme le fondateur de Bâle.

L'*Université*, qui a été fondée en 1460, en vertu d'une bulle du pape Pie II (*Aeneas Sylvius*), a joui pendant longtemps d'une réputation méritée. Elle a eu plusieurs professeurs éminents, entre autres Erasme, *Écolampade*, *Grynæus*, *Froben*, *Paracelse*, *Plater*, *Euler*, les deux *Bernoulli*, etc. Réorganisée en 1817, puis en 1835, elle a été transférée au Muséum.

Le *Muséum*, lourd bâtiment, dont la frise est décorée de six bas-reliefs, représentant la ville de Bâle, les Sciences et les Arts, renferme plusieurs collections intéressantes : 1^o une bibliothèque qui se compose de 70,000 volumes et de 4,000 manuscrits, parmi lesquels les œuvres de saint Grégoire de Nazianze, manuscrit sur papier de coton du x^e siècle, la Bible des pauvres (*Biblia pauperum*), le *Testament* original d'Erasme, l'*Eloge* de la *folie*, du même, enrichi de dessins à la plume par Holbein, des autographes de Luther, de Melanchthon, de Zwingle, etc.; 2^o un cabinet de médailles; 3^o une collection d'antiquités romaines; 4^o une collection d'antiquités mexicaines; 5^o un musée d'histoire naturelle; 6^o une galerie de tableaux et de dessins, où l'on remarque les ouvrages suivants : des dessins à la plume d'Holbein le jeune, la *Mort de la Vierge*, une *Descente de croix*, et la *Mort embrassant une femme*, de Hans Baldung Grün; une *Cène* et divers portraits d'Holbein le père; la *Conception*, de Sigismund Holbein; une série de 8 tableaux représentant la *Passion*, par Holbein le jeune; les portraits d'Erasme, du bourgmestre *J. Meyer* et de sa femme, d'*Amerbach*, de la *Fille d'Offenburg*, du même; quelques fragments de la *Danse des morts* qui se voyaient autrefois dans le couvent des Dominicains (v. DANSE); une *Adoration des Mages*, d'Albert Dürer; les *Onze mille Vierges*, une *Chasse au cerf*, le portrait de Melanchthon, de Lucas Cranach, la *Pâque d'Israël*, de Meckenken; la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, *David* et *Bethsabée*, *Lucrèce*, *Pyrame* et *Thibé*, de Nicolas Manuel de Berne; des portraits, par Hans Bock, Saabrick, Brand Müller; la *Bataille de Saint-Jacques*, de Jérôme Hess; divers tableaux de Quentin Massys, Mabuse, Honthorst, Burckhardt, Teniers, Kuysschel, H. Rigaud, David Schnorr, Cornélius; des aquarelles de Müller, Horner, Wolfensberger, etc.

L'*arsenal*, dont la construction remonte à 1438, possède quelques vieilles armures historiques, entre autres celles des Armagnacs tués à la bataille de Saint-Jacques (1444).

BÂLE (CONCILE DE). Célèbre concile général ou œcuménique qui se réunit à Bâle, en mai 1431, pour continuer l'œuvre du concile de Constance, c'est-à-dire extirper l'hérésie et réformer l'Eglise, tant dans son chef que dans ses membres.

I. — LE CONCILE DE BÂLE CONSIDÉRÉ AU POINT DE VUE DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE. Le concile de Constance avait décrété la périodicité des conciles généraux; le premier devait se tenir cinq ans après la clôture de l'assemblée de Constance, le second sept ans après le premier, puis les autres de dix ans en dix ans. Un concile fut en effet convoqué à Pavie en 1423; mais les troubles de l'Italie et les manœuvres du saint-siège l'empêchèrent de porter aucun fruit. Transféré à Sienne, il se sépara en s'ajournant à Bâle pour l'année 1430. Toutefois, ce ne fut qu'en 1431 qu'il se rassembla, non sans quelque résistance de la part du pape Eugène IV. Il se composait des envoyés de presque toutes les puissances et universités d'Europe et d'environ deux cent cinquante dignitaires ecclésiastiques. La lutte de l'épiscopat et de la papauté se renouvela dès le début de cette grande assemblée, et plus ouvertement encore qu'à Constance. Les Pères de Bâle confirmèrent les décrets du concile de Constance touchant la supériorité des conciles généraux sur le saint-siège, et le saint-père ayant déclaré le concile dissous, ils ripostèrent en sommant le pape de se rendre en personne à Bâle sous

bref délai, faute de quoi il serait passible de déposition. Le pape, en révoquant sa bulle, reconnut ou subit la suprématie du concile.

Les principales questions que les Pères avaient à traiter étaient d'une importance immense. Outre la réforme de l'Eglise, réforme jugée nécessaire par les catholiques les plus fervents, qui regardaient la corruption du clergé comme la véritable cause des hérésies, outre cette question capitale, il y avait la révolte des hussites, qui vengeaient le supplice de Jean Huss par une guerre d'extermination, et les offres de l'empereur grec Jean Paléologue, qui, presque réduit par les Turcs aux murs de Constantinople, appelait la réunion des Eglises grecque et latine, dans l'espoir d'intéresser l'Occident à sa défense.

La force ouverte ayant définitivement échoué contre les hussites, constamment victorieux, l'Eglise essaya de transiger, et tenta de ramener par quelques concessions ces terribles sectaires, tout en profitant habilement de leurs discordes intestines. Le concile de Bâle, malgré le pape Eugène IV, ouvrit des négociations avec les hussites et offrit des sauf-conduits à leurs ambassadeurs. La Bohême, épuisée par ses propres triomphes, accueillit ses avances, et Procope le Grand, chef des taborites, se rendit à Bâle, en janvier 1433, à la tête d'une nombreuse ambassade. Les hussites, comme on le sait, étaient divisés en deux partis, les taborites et les calixtins. Ces derniers formaient le parti modéré et dominaient dans l'ambassade. Le concile traita naturellement avec eux et leur accorda provisoirement la communion sous les deux espèces. L'ambassade retourna en Bohême, emportant ce traité, habilement rédigé en termes équivoques, et dont la promulgation allait faire éclater une guerre civile parmi les Bohémiens. Les Pères de Bâle purent se flatter d'avoir accompli la première partie de leur tâche et commencé l'extirpation de l'hérésie par la division des hérétiques. Ils s'occupèrent dès lors de la réforme de l'Eglise. Ils supprimèrent d'abord les concubines du clergé, les fêtes des fous, les foires qui se tenaient dans les églises; puis, attaquant le pape lui-même dans son temporel, abolirent les annates, les réserves, les expectatives, et voulurent réduire le saint-siège aux revenus des Etats de l'Eglise. Ces décrets, adoptés avec quelques modifications en Allemagne et en France, confirmés par la pragmatique-sanction de Charles VII, devinrent le point d'appui des libertés gallicanes.

Cependant la querelle du pape et du concile se ranima avec violence. Eugène IV ouvrit un autre concile à Ferrare, et lança l'anathème sur l'assemblée de Bâle, qui le déclara lui-même suspendu de ses fonctions et se prépara à le déposer. Les peuples se partagèrent entre les deux puissances. Le concile, enhardi par l'acceptation de ses décrets en France, continua la lutte avec une singulière énergie. Eugène fut déposé (janvier 1438), et la tiare offerte à Amédée VIII, duc de Savoie, qui avait récemment abdiqué en faveur de son fils, pour se retirer avec quelques compagnons sur les bords du lac de Genève, dans le riant ermitage de Ripaille, où il menait une vie plus épicurienne qu'ascétique (d'où serait venu, dit-on, le proverbe *faire ripaille*). Amédée accepta et fut proclamé à Bâle sous le nom de Félix V (sept. 1439). La chrétienté retomba ainsi dans le schisme, d'où elle sortait à peine, et cela en présence de l'hérésie armée. L'Europe fut de nouveau troublée par les suspensions, dépositions, excommunications fulminées par les deux partis, entre lesquels s'étaient divisés les souverains. Après de longues luttes, Eugène IV vint à mourir. Les cardinaux de Rome lui donnèrent pour successeur Nicolas V, qui séduisit le célèbre Aeneas Silvius Piccolomini, secrétaire du concile de Bâle, puis de Félix V, et gagna quelques-uns des membres les plus importants du concile. La France intervint pour ménager une transaction, à laquelle l'assemblée de Bâle, amoindrie de jour en jour, n'eut plus le pouvoir de s'opposer. Félix V déposa la tiare à la condition de demeurer cardinal-légat à vie avec le premier rang dans l'Eglise après le pape et le droit de conserver les ornements pontificaux. Le concile se sépara le 25 avril 1449, après être resté près de dix-huit ans en permanence. Ce fut le plus long de tous les conciles. Ses décrets et ceux du concile de Constance touchant la suprématie des conciles tombèrent en désuétude. Ce fut la dernière tentative d'une république épiscopale opposée à la monarchie absolue du saint-siège. Rome triomphait sur la plupart des questions, et tous ses efforts furent dès lors dirigés contre la pragmatique-sanction, dernier vestige des réformes du concile de Bâle.

II. — LE CONCILE DE BÂLE CONSIDÉRÉ AU POINT DE VUE THÉOLOGIQUE. On ne saurait séparer, dans une appréciation théologique, le concile de Bâle du concile de Constance. La question de l'œcuménicité et de l'autorité de ces deux conciles a fort agité les théologiens : c'est qu'elle contient celle du sujet ou siège radical de la souveraineté, de l'infaillibilité dans l'Eglise et qu'elle offre des armes au gallicanisme ou à l'ultramontanisme suivant le sens dans lequel elle est résolue.

Trois décrets du concile de Constance sont célèbres dans l'histoire des controverses théologiques : celui de la IV^e, celui de la V^e et celui de la XXXIX^e session. Le troisième a